

Lundi 30 mai 2022

La Ville de Dunkerque recherche des assesseurs pour les élections législatives de juin

La Ville de Dunkerque recherche encore des assesseurs volontaires pour assurer le fonctionnement des bureaux de vote lors des élections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022. Bénévole, cette fonction est un rouage essentiel dans l'expression de la démocratie.

Pour l'organisation des élections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022, la Ville de Dunkerque recherche des personnes volontaires pour tenir le rôle d'assesseurs dans les 46 bureaux de vote de la commune. Les assesseurs sont en général deux par bureau de vote. Ils siègent à la table de vote, aux côtés du président et du secrétaire et veillent avec eux au bon déroulement des opérations électorales pendant le scrutin, de 8 h à 18 h. Après vérification de l'identité de l'électeur par le président, les assesseurs recherchent le nom de la personne sur les listes d'émargement, la font signer et apposent la date du vote sur la carte électorale. Et tout au long de la journée, ils veillent à l'orientation des électeurs. Lors de la fermeture du bureau de vote, ils assistent le président lors du comptage des enveloppes de scrutin et supervisent le dépouillement. Tout Dunkerquois inscrit sur la liste électorale de la commune peut se porter volontaire. À noter qu'il est possible d'être volontaire pour un seul dimanche.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur la plateforme J'agis pour Dunkerque <https://jagispourdunkerque.fr>, par téléphone au 03 28 59 12 34 ou directement dans les accueils de l'hôtel de ville et des mairies de quartier.

Contacts chargés des relations presse :

Olivier Coppin :  03 28 23 69 57  olivier.coppin@tud.fr • Lucie Dupont :  03 28 26 26 51  lucie.dupont@ville-dunkerque.fr